



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Anomalie-brassage>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Anomalie détectée sur plusieurs centrales : Défaut affectant les pompes de brassage du circuit de préchauffage des groupes électrogènes de secours**

27 décembre 2012

France : Anomalie détectée sur plusieurs centrales : Défaut affectant les pompes de brassage du circuit de préchauffage des groupes électrogènes de secours

Lors des contrôles de conformité menés dans le cadre du réexamen de sûreté des réacteurs de 1300 MW, EDF a constaté des défauts affectant les fixations des pompes de brassage sur les centrales de Nogent, Flamanville, Paluel et Cattenom.

Les groupes électrogènes de secours à moteur diesel permettent d'alimenter les systèmes de sûreté du réacteur en cas de perte de l'alimentation électrique par le réseau national. Chaque réacteur est équipé de deux groupes électrogènes. Les pompes de brassage du circuit de préchauffage des groupes électrogènes de secours permettent de maintenir une température minimale de leur circuit de refroidissement.

En cas de séisme, les défauts affectant les pompes de brassage sont susceptibles de provoquer la rupture du circuit de refroidissement du groupe électrogène conduisant à la perte des alimentations électriques de secours.

EDF a engagé les travaux de remise en conformité dont l'achèvement est prévu avant la fin de l'année 2012.

Pour les quatre réacteurs de Paluel et les réacteurs n° 2 de Flamanville et n° 1 de Nogent, toutes les pompes de brassage des groupes électrogènes sont affectées. Pour ces réacteurs, l'incident est classé au niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7.

Pour les réacteurs n° 1 de Flamanville, n° 1 et 3 de Cattenom et n° 2 de Nogent, les pompes de brassage d'un seul groupe électrogène sont affectées. L'incident a donc été classé au niveau 0.

Les autres réacteurs de 1300 MW ne sont pas affectés par ce défaut.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Default-affectant-les-pompes-de-brassage-du-circuit-de-prechauffage-des-groupes-electrogenes-de-secours>